



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓄᓇᓂᓪᓗ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## **COMMUNIQUÉ**

### **Le Comité permanent annonce l'horaire de ses audiences télévisées**

**IQALUIT, Nunavut (le 18 avril 2017)** - Le Comité permanent de l'Assemblée législative sur les comptes publics, les hauts fonctionnaires indépendants et autres entités a dévoilé aujourd'hui l'horaire de ses audiences télévisées concernant les plus récents rapports à l'Assemblée législative du vérificateur général du Canada et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

Le vérificateur général du Canada comparâtra devant le comité permanent le lundi 8 mai 2017 à compter de 13 h 30. Le rapport du vérificateur général intitulé *Les services de soins de santé au Nunavut* peut être téléchargé aux adresses suivantes : <http://www.assembly.nu.ca/fr/taled-documents> ou [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun\\_201703\\_f\\_41998.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun_201703_f_41998.html).

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée comparâtra devant le comité permanent le mercredi 10 mai 2017 à compter de 13 h 30. Le rapport de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée intitulé *Rapport sur la vérification relative à la protection de la vie privée à l'Hôpital général Qikiqtani* peut être téléchargé à l'adresse <http://www.assembly.nu.ca/taled-documents>.

« Les deux rapports contiennent plusieurs observations et recommandations importantes concernant le système de soins de santé de notre territoire », a déclaré la présidente du comité, Pat Angnakak, députée d'Iqaluit-Niaqunngu. « Les audiences télévisées de notre comité permettront aux témoins d'un certain nombre de ministères du gouvernement du Nunavut d'aborder les questions soulevées dans ces rapports et de rendre compte des progrès réalisés en réponse aux recommandations qu'ils contiennent. »

Les audiences du comité permanent se tiendront dans la Chambre de l'Assemblée législative et sont ouvertes au public. Les audiences seront diffusées dans l'ensemble du Nunavut par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration).

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :  
Pat Angnakak, députée  
Présidente du Comité permanent sur les comptes publics, les hauts fonctionnaires indépendants et autres entités  
Tél. : (867) 975-5025  
PAngnakak@assembly.nu.ca